



Antenne régionale des Pays de la Loire

Mise au point sur la reconnaissance d'*Oenanthe xfoucaudii* Tesseron dans l'estuaire de la Loire

Note rédigée par Cécile MESNAGE, Hermann GUITTON & Pascal LACROIX (avec la collaboration de Dominique CHAGNEAU et Jean-Pierre REDURON) – Novembre 2016

Cette synthèse est issue d'échanges entre le Conservatoire botanique national de Brest (Hermann Guitton, Cécile Mesnage, Pascal Lacroix), Dominique Chagneau et Jean-Pierre Reduron suite à la découverte de pieds morphologiquement proches d'*Oenanthe xfoucaudii* au port de Méan (St Nazaire-44), en lisière ou dans les éclaircies de la roselière saumâtre à *Phragmites australis*, par Hermann Guitton, le 23 juillet 2014. Elle vise à fournir une grille de critères utiles pour discriminer ce taxon protégé au niveau national d'*Oenanthe lachenalii* également présent dans l'estuaire de la Loire.

1. Conception taxonomique d'*Oenanthe xfoucaudii*, selon J.-P. Reduron

Selon Jean-Pierre Reduron, *Oenanthe xfoucaudii* correspondrait à un écotype de milieux saumâtres (avec quelques caractères phénotypiques plus ou moins différentiels) se plaçant au sein du complexe spécifique *Oe. Lachenalii* C. C. Gmel, ce qui veut dire que pour des plantes allogamiques et sympatriques, il y aurait des possibilités d'échanges de gènes entre les 2 taxons.

Jean-Pierre Reduron apporte les éléments taxonomiques suivants :

- "Comme indiqué p. 1834 de mon ouvrage, je constitue un groupe (informel) pour les taxons *lachenalii* et *foucaudii* car je leur confère une grande parenté. Pour connaître exactement leur niveau de parenté, des études génétiques sont indispensables. Personnellement, je suspecte un processus d'écosubspéciation pour des milieux saumâtres ; l'hybridation aurait pu être interne au groupe, s'il y a eu hybridation effective et pas seulement sélection adaptative. Des plantes entre autres vigoureuses, susceptibles de résister à l'effet saumâtre auraient pu être pour cela sélectionnées.
- Je m'interroge parfois sur la véritable séparation entre les 2 taxons. Si l'on peut mettre en évidence un continuum, qui s'expliquerait par des individus à morphologie intermédiaire, par l'allogamie prédominante, des contacts ou des voisinages de populations des 2 taxons à

distance de pollinisateurs, on pourrait évoluer, sur le plan de la représentation taxonomique et nomenclaturale au rang de subsp. foucaudii."

Par ailleurs, même s'il a suivi le statut d'hybride avec *Oenanthe crocata* L. mis en évidence par H. Couderc, Jean-Pierre Reduron ne croit pas à l'influence de ce taxon du fait de sa floraison plus précoce (printanière).

2. Synthèse des critères morphologiques et écologiques pour la distinction entre *Oe. lachenalii* / *Oe. xfoucaudii*

Tableau 1: Synthèse des critères de reconnaissance (morphologiques + écologiques) établie à partir des 3 sources bibliographiques suivantes : "Ombellifères de France" tome 4 (Reduron, 2008), *Flora Gallica* (Reduron & Tison in Tison & de Foucault, 2014), « Contribution à l'étude de deux espèces littorales : *Oenanthe foucaudii* Tesseron, *Puccinellia foucaudii* Holmberg » (Lahondère, 1993)¹

	<i>Oenanthe lachenalii</i> C. C. Gmel.	<i>Oenanthe xfoucaudii</i> Tesseron
Taille de la plante	Plante de taille moyenne 0,3-0,8 (1,2) m,	Plante plus robuste en général (0,5) 0,8-1,5 (1,8) m
Tige	<u>Partiellement pleine</u> (souvent creuse supérieurement), ² à surface striée ou faiblement sillonnée (absence de sillons ou peu marqués) diamètre du collet : 0,15-0,3 cm	<u>Le plus souvent creuse dans toute sa longueur</u> (très rarement pleine inférieurement, et encore plus rarement dans sa partie supérieure), à surface sillonnée (sillons profonds) diamètre du collet : 0,8-1,5 cm
Feuilles caulinaires	A segments linéaires toujours entiers, larges de 1 - 2 mm (invariables dans une même population)	A segments linéaires ou lancéolés (parfois dentés ou incisés), parfois cunéiformes, entiers à 5-partites, larges de (1)1,5 - 3(6) mm (si entiers) (généralement variables dans une même population)
Feuilles basales ³	Divisées en segments cunéiformes allongés, jamais larges	<u>Très variables</u> : certaines divisées en segments larges cunéiformes, d'autres en segments linéaires ⁴
Pétiole	"rond", subcylindrique, non canaliculé	Légèrement à +/- canaliculé
Ombelle	(5) 7-15 (20) rayons La terminale rarement à plus de 15 rayons	Rayons généralement plus nombreux : (7) 13-24 (30) Ombelle terminale normalement >15 rayons (au moins chez certains exemplaires)
Involucre	(0)1 - 5 (8) bractées <u>caduques</u> (ou ayant tendance à se dessécher avant la fructification, souvent +/- persistantes)	Bractées souvent nombreuses : (1) 4 - 7 (12), <u>persistantes</u> (tendant à rester vertes jusqu'à la fructification), marginées de blanc
Style	= ½ fruit mûr	< ou = ½ fruit mûr
Cotylédons	10- 25 mm	25 - 50 mm

¹ Hormis l'appareil souterrain abordé par C. Lahondère mais pour lequel les critères morphologiques développés ne permettent pas de distinguer les 2 taxons faute de certitudes sur la morphologie racinaire d'*Oe. lachenalii*, tous les critères abordés dans les sources étudiées sont repris dans le tableau de synthèse

² C. Lahondère pense que pour apprécier la présence ou l'absence de cavité, la coupe de la tige est à effectuer au niveau du tiers inférieur, à 15-20cm au dessus du collet.

³ Difficiles à observer car disparaissant rapidement

⁴ J.P. Reduron nous indique que suite à une mise en culture à Mulhouse, il a obtenu une population bimodale : feuilles à segments larges / linéaires

Ecologie-Habitat	Ecologie relativement large Bas-marais et prairies hygrophiles basiphiles ou halophiles	Ecologie spéciale (<u>restreinte aux milieux saumâtres</u>) : bords vaseux fluviaux atteints par la marée, souvent parmi les phragmites. Mégaphorbiaies et roselières oligohalophiles atlantiques ⁵
------------------	---	---

5 *Oe. xfoucaudii* est considéré comme taxon différentiel avec notamment *Phragmites australis* subsp. *a.*, *Althaea officinalis*, *Bolboschoenus maritimus*, de la sous-association *oenanthesum foucaudii* Géhu & Géhu-Franck 1978 corr. Lahondère 1993 du *Calystegio sepium* – *Angelicetum heterocarpae* Géhu et Géhu-Franck 1978, association caractérisant la mégaphorbiaie oligohalophile eutrophile développée sur le bourrelet vaseux supérieur des berges des estuaires de certains fleuves du Centre-Ouest (de Foucault, 2011). L' *oenanthesum foucaudii* caractérisant les situations plus avales de cette mégaphorbiaie oligohalophile, par opposition à l' *oenanthesum crocatae* Géhu & Géhu-Franck 1978 caractérisant les niveaux topographiques plus élevés ou plus en amont.

3. Précision morphologique relative à la population ligérienne d'*Oenanthe xfoucaudii*

Jean-Pierre Reduron fait remarquer que la morphologie foliaire des échantillons issus du Port de Méan à Saint-Nazaire (44), se limite aux segments linéaires, ce qui semble possible dans sa circonscription d'*Oe. xfoucaudii*, puisque qu'il a mis en culture des *Oe. xfoucaudii* qui se sont développés en population bimodale (feuilles à segments larges / linéaires). Ce morphotype à segments linéaires est nettement dominant dans l'estuaire de la Loire, à la différence du morphotype de la Sèvres niortaise qui présente à l'inverse, des segments plus larges.

4. Proposition de critères à retenir pour caractériser une population d'*Oenanthe xfoucaudii*

Compte-tenu de la difficulté de détermination de certains spécimens d'*Oenanthe* du groupe *lachenalii*, tendant vers *Oe. xfoucaudii*, notamment en lien avec le *continuum* morphologique existant au sein de ce groupe (développé précédemment) et particulièrement sur les populations d'*Oe. xfoucaudii* se trouvant au contact ou à proximité de populations d'*Oe. lachenalii*, il est proposé de retenir **3 critères cumulés pour la caractérisation d'une population d'*Oe. xfoucaudii*** :

1. **Présence d'individus dont les critères morphologiques correspondent au type *Oenanthe xfoucaudii*,**

+

2. **Habitat d'espèce correspondant à une roselière ou une mégaphorbiaie saumâtre soumise à la marée dynamique,**

+

3. **Population réunissant un nombre d'individus typiques d'*Oe. xfoucaudii* au moins égal à 30, ceux-ci représentant 15%, *a minima*, de la population totale.**

L'utilisation de ces critères amène à confirmer la présence d'*Oenanthe xfoucaudii* dans l'estuaire de la Loire au moins sur une partie des populations d'Oenanthes présentes dans le port de Méan à Saint-Nazaire. La synthèse proposée dans cette note fournit une grille d'analyse objective pour appréhender et caractériser toutes les autres populations d'Oenanthes de l'estuaire de la Loire appartenant au groupe *lachenalii* / *xfoucaudii*.

5. Bibliographie

FOUCAULT B. (de), 2011 - Contribution au prodrome des végétations de France : les *Filipendulo ulmariae-Convulvuletea sepium* Géhu & Géhu-Franck 1987. *Le journal de botanique*, **53** : 73-137.

LAHONDÈRE C., 1993 - Contribution à l'étude de deux espèces littorales : *Oenanthe foucaudii* Tesson, *Puccinellia foucaudii* Holmberg. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, **24** : 41-60.

REDURON J.-P., 2008 - Ombellifères de France, 4. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest. Numéro spécial*, **29** : 1727-2348.

TISON J.-M. (coord.), FOUCAULT B. (de) (coord.), 2014 - *Flora Gallica. Flore de France*. Mèze : Biotop éditions, XX-1195 p.